

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_107 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Monsieur Philippe GRANIER

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Corinne FORTIN), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_107 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Par délibération en date du 8 février 2005, le Conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence relative à l'assainissement non collectif.

Par conséquent, un budget annexe a été créé à compter du 1^{er} janvier 2006. La comptabilité du service est soumise au plan comptable M49 et aux principes généraux du droit budgétaire : le budget du service doit être équilibré en dépenses et en recettes sans aide du budget général sauf dérogations légales prévues par le code général des collectivités territoriales.

Ce budget retrace les activités liées au contrôle des installations neuves et au contrôles des installations existantes. Pour les installations neuves ou à réhabiliter, le contrôle se décompose en deux étapes : le contrôle de conception puis le contrôle de réalisation et la délivrance d'un certificat de conformité.

Il est soumis à votre approbation le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2023.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	---	88 569,83 €	88 569,83 €
RECETTES	199 164,15 €	57 997,42 €	257 161,57 €
Solde	199 164,15 €	-30 572,41 €	168 591,74 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	---	---	---
RECETTES	17 206,94 €	1 612,00 €	18 818,94 €
Solde	17 206,94 €	1 612,00 €	18 818,94 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 88 569,83 €

Recettes : 257 161,57 € dont 199 164,15 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 168 591,74 €

2- Section d'investissement

Dépenses : néant

Recettes : 18 818,94 € dont 17 206,94 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 18 818,94 €

3- Restes à réaliser 2023 reportés sur l'exercice 2024

Dépenses : 300,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : -300,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	88 569,83 €	257 161,57 €
Investissement	---	18 818,94 €
Total de l'exercice 2022	88 569,83 €	275 980,51 €
Restes à réaliser	300,00 €	0,00 €
TOTAL	88 869,83 €	275 980,51 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 6 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 4 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe assainissement non collectif pour l'exercice 2023 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe assainissement non collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 300,00 €

Recettes : 0,00 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement non collectif définitivement closes.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ